Rapport sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 30 avril 2026

Conseil Communal de Château-d'Oex

Rapport sur le préavis n°06/2026
Demande de crédit : Route AF - Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles - Clos Ister

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis cité en titre s'est réunie le mercredi 15 avril 2026 à 20h30 à la salle municipale. Elle était composée de M. Didier Morier, 1er membre, Matthieu Morier, rapporteur, Mme Sylvie Tschabold et MM. Xavier Ecoffey et Luis Ferreira Marques. Les autorités communales, représentées par Mme Nicole Schnegg, municipale, et M. Cédric Morier, chef du service des travaux, constructions et urbanisme.

Ce préavis va être traité comme un préavis complémentaire à celui de 2017 concernant la réfection de la route de la Torneresse, ce dernier étant toujours ouvert. Le solde net de ce préavis s'élevant à environ CHF 80'000.00, est actuellement utilisé pour cadastrer le domaine public privé ainsi que les servitudes Romande Energie, Groupe E, etc. qui sont totalement décalées par rapport à la réalité du terrain.

Lors de l'exécution des travaux du premier préavis, plus de kilomètres ont pu être réfectionné sur la première partie du tracé en raison de la synergie avec le chantier de la Romande Energie.

Les travaux qui font l'objet du présent préavis n'étant sur le tracé même de la conduite de la Romande, ils n'ont pas été effectué avant car il y avait un « arrangement » avec les entreprises du chantier. Sinon, il aurait fallu faire un nouvel appel d'offre uniquement pour ce secteur, ce qui aurait compliqué le processus en sachant que le travail était déjà conséquent sur la première partie.

Cédric Morier nous a fait une explication détaillée sur le nouveau procédé « Bitufor » avec des photos à l'appui. Il nous explique que la Commune souhaiterait tester cette technique et si elle s'avère concluante, de l'utiliser sur les autres routes communales bétonnées, notamment celle de l'Hongrin. Cela pourrait s'avérer avantageux économiquement et écologiquement en termes d'évacuation des gravats, pas besoin de refaire les encaissements au complet, etc.

La Confédération accepte de subventionner ce test comme une réfection complète de la route. La subvention devrait s'élever aux alentours de 82%, néanmoins les AF déduisent CHF 10'000.00 par habitation non agricole qui empruntent cette route, quelques calculs restent à être peaufiner.

En cas d'acceptation, les travaux pourraient éventuellement débuter cet automne, dès la fin de la saison des alpages.

Didier Morier remercie Nicole Schnegg et Cédric Morier pour leurs explications et après une courte délibération, la commission recommande à l'unanimité d'accepter ce préavis tel que présenté.

Le rapporteur
Matthieu Morier